

Consommation d'eau à Saint-Constant : On réitère la collaboration de tous les citoyens!

Saint-Constant, le 19 juin 2020 – Depuis plusieurs semaines, la Ville de Saint-Constant et les municipalités avoisinantes sensibilisent les citoyens à modérer leur consommation d'eau potable. Cette semaine, un avis d'interdiction d'arrosage a même été imposé dans les villes desservies par l'usine de traitement de Candiac, dont fait partie Saint-Constant, pour éviter que les citoyens surconsommant l'eau inutilement. Cette interdiction vise entre autres à faire cesser les variations dans la pression, le débit et le volume d'eau dans les résidences des citoyens.

La Ville de Saint-Constant a bouclé son réseau d'alimentation en eau potable à l'été 2017 et, durant l'été 2018, elle a fait construire une conduite dédiée, traversant les villes de Candiac, Delson et Sainte-Catherine, afin d'augmenter la capacité d'approvisionnement en eau sur son territoire. De plus, nous avons fait appel aux services d'une agence de sécurité pour assurer l'application rigoureuse du règlement d'arrosage. Des campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau potable sont également menées dès le mois d'avril de chaque année sur nos médias sociaux et notre site Web. Des mesures sont aussi mises en place de concert avec la Ville de Candiac pour augmenter la capacité de distribution de l'usine de traitement d'eau potable sur l'ensemble du réseau.

Malgré toutes ces mesures, l'approvisionnement en eau de notre Ville demeure compromise en période de canicules, lesquelles sont de plus en plus fréquentes et d'une durée plus longue comparativement à la décennie passée. Ces périodes de chaleur extrême ont des impacts importants sur la demande en eau pour l'ensemble du réseau.

En moyenne, chaque Canadien utilise 330 litres d'eau par jour, comparativement à 400 litres pour un Québécois. Du côté de Saint-Constant, le nombre de litres d'eau utilisé par un citoyen quotidiennement est passé de 414, en mai 2017, à 455 en mai 2020. Il s'agit d'une moyenne qui a augmenté pour diverses raisons.

Le mois de mai dernier a été particulièrement chaud et sans pluie, et le mois de juin le sera tout autant. De plus, avec la situation entourant la COVID-19 et le confinement, plus de gens étaient présents à la maison à faire du lavage, de la vaisselle, laver leur voiture et arroser leur terrain.

Cette situation est exceptionnelle et nécessite des mesures qui doivent être prises et appliquées en collaboration avec tous les citoyens. Nous devons travailler de concert et concentrer nos efforts pour arrêter la surconsommation d'une ressource précieuse. Nous devons changer nos comportements habituels et s'adapter à la situation en posant des gestes concrets. Par exemple :

- Respecter l'interdiction d'arrosage présentement en vigueur;
- Respecter le règlement d'arrosage quand l'avis d'interdiction sera levé;
 - Immeubles dont le numéro civique est un nombre PAIR : les jours de calendrier dont les chiffres sont PAIRS, entre 20 heures et minuit ;
 - Immeubles dont le numéro civique est un nombre IMPAIR : les jours de calendrier dont les chiffres sont IMPAIRS, entre 20 heures et minuit;
- Récupérer l'eau de cuisson ou de pluie pour arroser vos fleurs et votre jardin manuellement;
- Prioriser les douches courtes plutôt que les bains;
- Fermer le robinet lors du brossage des dents.

Du côté de Saint-Constant, nous avons redoublé d'efforts durant cette période de canicule afin qu'une patrouille se promène et avise les citoyens qui ne respectent pas la réglementation relative à l'arrosage. Si, après un 1^{er} avis, des citoyens récidivent et continuent d'arroser alors que c'est interdit, l'avis sera suivi d'un constat d'un minimum de 50 \$.

« Avant de se rendre là, je crois sincèrement qu'il est possible de travailler ensemble pour changer nos habitudes de consommation. Je tiens à souligner que cette situation exceptionnelle se vit un peu partout au Québec. Par exemple, à Trois-Rivières, c'est la 1^{re} fois en 10 ans que la Ville a dû émettre un avis d'interdiction d'arrosage. Nos voisins qui ne sont pas desservis par l'usine de Candiac, tels que La Prairie et Châteauguay, vivent eux aussi des problématiques de surconsommation d'eau chez les citoyens et atteignent des seuils critiques. Les six villes desservies par l'usine de Candiac sont passées d'une consommation moyenne quotidienne de 468 litres par personne en 2017 à une moyenne de 530 litres en 2020. Il faut donc continuer notre travail collectif et solidaire pour essayer d'atteindre la moyenne canadienne quotidienne de 330 litres d'eau par citoyen plutôt que 455, comme ce fût le cas pour le mois de mai dernier. Je vous rappelle que la moyenne québécoise est de 400 litres », mentionne le maire de Saint-Constant, Jean-Claude Boyer.

Par ailleurs, en cette période de canicule, le Pavillon de la biodiversité est ouvert ce vendredi et samedi de 10 h à 21 h, ainsi que dimanche de 10 h à 19 h pour offrir une pause climatisée aux citoyens.

Pour en savoir plus :

- Avis d'interdiction d'arrosage en vigueur : saint-constant.ca/interdiction-d-arrosage-en-vigueur
- Vague de chaleur et mesures mises en place par la Ville : saint-constant.ca/vague-de-chaleur
- Règlement sur l'arrosage et l'entretien de la pelouse : saint-constant.ca/arrosage-et-entretien-de-pelouse
- Réglementation sur les piscines : saint-constant.ca/piscine
- Conseils pour économiser l'eau :
 - saint-constant.ca/fr/economiser-l-eau
 - lesmins.blog/comment-reduire-votre-consommation-d-eau
 - dujardindansmavie.com/5-astuces-pour-economiser-leau-au-jardin